

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT****SEANCE DU 9 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf du mois de juin, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} juin 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès, DUBOST Séverine, DEFRETIERE David.

EXCUSES : SUCHET David procuration à NIGON Florent, AGUES Nicolas procuration à MILLER Nathalie.

ABSENTE : CAZADE Anasthasia

Secrétaire de séance : NIGON Florent

Délibération n° 1**OBJET : TARIFICATION DES CAVURNES**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les 4 cavurnes ont été implantées dans le cimetière et peuvent être proposées aux familles.

Il explique que la cavurne est une petite cuve creusée dans le sol et recouverte d'un couvercle en granit. La cavurne est composée d'un réceptacle en sous-sol et d'une dalle protectrice de fermeture en surface.

Il est proposé de fixer les tarifs et durées ainsi :

- 700 € la cavurne pour une durée de 50 ans,
- 1 050 € la cavurne pour une durée perpétuelle.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 27/06/2023
ID : 063-216304196-20230609-DELCM2023_9J2-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVAIN**

SEANCE DU 9 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin, le conseil municipal de la commune de Servain, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à dix-neuf heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
 PRÉSENTS : 12
 VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} juin 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, DUBOST Séverine, NIGON Florent, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, DEFRETIERE David.

EXCUSES : SUCHET David procuration à NIGON Florent ; AGUES Nicolas procuration à MILLER Nathalie.

ABSENTE : CAZADE Anasthasia

Secrétaire de séance : Florent NIGON

Délibération n°2

**OBJET : ANNULE ET REMPLACE MARCHÉ PUBLIC
REQUALIFICATION DE LA PLACE DU FOIRAIL ET DU 8 MAI - RUE
DES ECOLES ET DU FOIRAIL**

Il y a lieu de modifier la délibération du 23/02/2023 afin de préciser des informations sur les entreprises mais également de valider la proposition de maîtrise d'œuvre. Après analyse, il est proposé de retenir :

- Pour le lot 1 : COLAS France Etablissement MONTEIL TP – siège social 1 rue du Colonel Pierre AVIA 75730 PARIS CEDEX Adresse agence : RD2144 Côte de la Boule 63700 SAINT ELOY LES MINES pour un montant de 101 580.60 euros HT
- Pour le lot 2 : SARL SMC FAURE - 14 rue Nidelwerth 63380 PONTAUMUR pour un montant de 118 430.42 euros HT
- Pour le lot 3 : SAS TREYVE PAYSAGES – Route de Vichy 03110 SAINT DIDIER LA FORET pour un montant de 34 418.65 euros HT
- Pour la maîtrise d'œuvre : Atelier du Rouget, Simon TEYSSOU et Associés - 46 avenue du 15 septembre 1945 à Le Rouget (Cantal) pour un montant de 21 600 euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- VALIDE les entreprises et leurs offres pour ce marché public,
- VALIDE la proposition de maîtrise d'œuvre,
- AUTORISE le Maire à signer tout document ce dossier.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT**S²LOW**SEANCE DU 9 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à dix-neuf heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
 PRÉSENTS : 12
 VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} juin 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, DUBOST Séverine, NIGON Florent, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, DEFRETIERE David.

EXCUSES : SUCHET David procuration à NIGON Florent ; AGUES Nicolas procuration à MILLER Nathalie.

ABSENTE : CAZADE Anasthasia

Secrétaire de séance : Florent NIGON

Délibération n°3

OBJET : VENTE LOT N°1 LOTISSEMENT LE BUISSON

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 12 décembre 2016 fixant à 8 € le m² le prix d'achat des lots sur le lotissement le Buisson.

La SCI SALUTEN de Monsieur Thibault DETRY basée au 332 rue Philippe CHAPERT – 34150 GIGNAC souhaitent acquérir le lot n°1 d'une surface de 1 253 m² pour un montant de 10 024 € HT, soit 12 028.80 € TTC.

VOTE POUR : 14

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- DONNE SON ACCORD pour vendre le lot n°1 à la SCI SALUTEN au prix indiqués ci-dessus.
- AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à cette vente.

Vote pour : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT**

S'LO

SEANCE DU 9 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à dix-neuf heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
 PRÉSENTS : 12
 VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} juin 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, DUBOST Séverine, NIGON Florent, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, DEFRETIERE David.

EXCUSES : SUCHET David procuration à NIGON Florent ; AGUES Nicolas procuration à MILLER Nathalie.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : Florent NIGON

Délibération n°4

OBJET : LOGEMENT 2 ROUTE D'EBREUIL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le logement 2 route d'Ebreuil va se libérer au 15 juin. Des travaux de rafraichissement sont nécessaires afin de le relouer. Une famille Servantaise s'est déjà rapprochée de la commune afin de bénéficier de ce logement.

Au vu des délais et de la saisonnalité, il ne sera pas possible de faire intervenir une entreprise ou les agents techniques. Il est proposé une gratuité du logement de quatre mois à la famille afin qu'elle réalise les travaux.

Il est proposé de fixer un nouveau tarif pour ce logement : le loyer à 485 euros.

Le Maire propose d'acter le bail au 01/07/2023 (avec une gratuité pour les mois de juillet – août – septembre et octobre 2023) avec un état des lieux neuf pour la totalité du logement. Paiement du loyer au 01/11/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- VALIDE la gratuité de 4 mois de loyer au 01/07/2023,
- VALIDE la tarification à 485 euros,
- AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Vote pour : 14

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN

